

N° 99-012-X2011001 au catalogue  
ISBN : 978-0-660-20990-6

**Document analytique**

# **Scolarité au Canada : niveau de scolarité, domaine d'études et lieu des études**



**Enquête nationale auprès des ménages, 2011**

---



Statistique Canada  
Statistics Canada

**Canada**

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

**Programme des services de dépôt**

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 99-012-X2011001 au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.html](http://www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.html)).

This publication is also available in English.

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

## Table des matières

	Page
<b>Faits saillants</b> .....	<b>4</b>
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b> .....	<b>7</b>
Près des deux tiers des adultes canadiens avaient un titre d'études postsecondaires .....	7
Les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses à détenir un grade universitaire parmi les jeunes diplômés que parmi les plus âgés.....	8
Près de 8 titulaires d'un certificat d'apprenti inscrit sur 10 étaient des hommes .....	9
<b>Principal domaine d'études</b> .....	<b>11</b>
« Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes » était le principal domaine d'études le plus répandu parmi les diplômés du collège et de l'université.....	11
Moins de jeunes adultes détenaient un certificat d'une école de métiers ou un diplôme d'études collégiales dans les domaines comme « technologue et technicien, mécanique et réparation », « travail de précision » et « métiers de la construction » .....	12
<b>Domaines d'études – STGM</b> .....	<b>15</b>
Les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses à détenir un grade universitaire parmi les jeunes diplômés des domaines d'études STGM que parmi les diplômés plus âgés, mais les hommes détenaient encore la majorité des grades universitaires STGM.....	15
Les immigrants représentaient environ la moitié des titulaires d'un grade universitaire STGM.....	16
<b>Lieu des études</b> .....	<b>16</b>
Un peu plus de 4 doctorats sur 10 ont été obtenus à l'extérieur du Canada .....	16
<b>Provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement</b> .....	<b>17</b>
Un peu plus de 1 titulaire d'un certificat d'apprenti inscrit sur 5 habitait en Alberta, en Saskatchewan ou au Yukon ....	17
Les régions métropolitaines de recensement présentaient des proportions plus élevées d'adultes ayant un grade universitaire et des proportions plus faibles de personnes possédant un certificat d'une école de métiers....	19
<b>Renseignements supplémentaires</b> .....	<b>20</b>
<b>Note aux lecteurs</b> .....	<b>21</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>21</b>

## Faits saillants

### Plus haut niveau de scolarité atteint

- Selon les nouvelles données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), 11 782 700 ou 64,1 % des adultes âgés de 25 à 64 ans possédaient un titre d'études postsecondaires en 2011.
- Les femmes plus jeunes, âgées de 25 à 34 ans, constituaient 59,1 % des titulaires d'un grade universitaire dans ce groupe d'âge, une proportion supérieure à celle des femmes âgées de 55 à 64 ans (47,3 %).
- Près de 8 titulaires d'un certificat d'apprenti inscrit sur 10 étaient des hommes. Le certificat d'apprenti inscrit comprend le certificat de qualification professionnelle et le titre de compagnon.

### Principal domaine d'études

- Le principal domaine d'études le plus répandu parmi les adultes âgés de 25 à 64 ans ayant un diplôme d'études collégiales ou un grade universitaire était « commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes ».
- Les jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans étaient moins nombreux à avoir un certificat d'une école de métiers ou un diplôme collégial de « technologue et technicien, mécanique et réparation », « travail de précision » et « métiers de la construction » par rapport aux adultes plus âgés (du groupe des 55 à 64 ans). Les machinistes, les tôliers et les soudeurs sont des exemples de travailleurs œuvrant dans le « travail de précision ».
- En 2011, 2 196 200 adultes avaient un certificat, un diplôme ou un grade de niveau postsecondaire en « sciences et technologies », « génie et technologies du génie » ou « mathématiques et sciences informatiques ». Ces domaines d'études sont appelés STGM et représentaient 18,6 % de l'ensemble des domaines d'études.
- Les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses à détenir un grade universitaire parmi les jeunes diplômés des domaines d'études STGM que parmi les plus âgés, mais les hommes détenaient encore la majorité des grades universitaires STGM.
- Les immigrants représentaient la moitié des titulaires d'un grade universitaire STGM, y compris ceux qui habitent au Canada depuis de nombreuses années et les nouveaux arrivants au Canada.

### Lieu des études

- Les titulaires d'un certificat d'une école de métiers étaient les plus susceptibles d'avoir étudié dans leur province ou territoire de résidence (86,4 %), dépassant les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (82,5 %) et d'un grade universitaire (62,3 %).
- Les adultes titulaires d'un grade universitaire étaient plus susceptibles d'avoir étudié à l'extérieur du Canada (25,5 %) que ceux ayant un diplôme d'études collégiales (8,5 %) ou un certificat d'une école de métiers (6,5 %).
- En 2011, 41,9 % des personnes possédant un doctorat ont déclaré avoir obtenu leur titre à l'extérieur du Canada.

### Provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement

- En 2011, un peu plus de 1 titulaire d'un certificat d'apprenti inscrit sur 5 habitait en Alberta, en Saskatchewan ou au Yukon. Ces trois provinces ou territoires représentaient 21,3 % de l'ensemble des titulaires d'un certificat d'apprenti inscrit, et constituaient 14,1 % de la population nationale âgée de 25 à 64 ans.
- Les régions métropolitaines de recensement présentaient des proportions plus élevées d'adultes ayant un grade universitaire et des proportions plus faibles de personnes possédant un certificat d'une école de métiers.

### Encadré 1 : Enquête nationale auprès des ménages

Ceci est la deuxième diffusion de données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Environ 4,5 millions de ménages à travers le pays ont été sélectionnés pour l'ENM, ce qui représentait environ le tiers de tous les ménages.

Le présent document analytique contient les résultats de l'ENM sur la scolarité. Un document analytique connexe, [Portrait de la population active canadienne](#), n° 99-012-X2011002 au catalogue, analyse les résultats de l'ENM sur le travail.

En outre, trois articles sont publiés dans la série *ENM en bref* et intitulés [Le niveau de scolarité des peuples autochtones au Canada](#), [Le déplacement domicile-travail](#) et [L'utilisation des langues en milieu de travail au Canada](#), n° 99-012-X2011003 au catalogue.

Des renseignements supplémentaires sur l'Enquête nationale auprès des ménages sont présentés dans le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-001-X au catalogue. Des renseignements sur la qualité et la comparabilité des données de l'ENM sur la scolarité figurent dans le [Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-012-X2011006 au catalogue.

### Encadré 2 : Plus haut certificat, diplôme ou grade

L'expression « plus haut niveau de scolarité atteint » utilisée dans le présent document s'entend du « [Plus haut certificat, diplôme ou grade](#) » obtenu par une personne. La proportion de la population ayant atteint chaque type de scolarité indiqué constitue la proportion de la population ayant atteint ce niveau comme leur plus haut certificat, diplôme ou grade.

Le « plus haut certificat, diplôme ou grade » est une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires, où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes et grades obtenus.

La liste hiérarchique générale ci-dessous est utilisée pour dériver le « plus haut certificat, diplôme ou grade » et est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » :

- aucun certificat, diplôme ou grade
- diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers
- certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire
- certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
- certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur : baccalauréat; certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat; diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie; maîtrise; doctorat acquis.

Au niveau détaillé, une personne ayant obtenu un type de certificat, diplôme ou grade n'aura pas nécessairement obtenu les titres de niveau inférieur dans la hiérarchie. Par exemple, une personne ayant un diplôme d'apprenti inscrit n'a pas toujours obtenu de certificat ou de diplôme d'études secondaires, de même qu'une personne possédant une maîtrise n'a pas nécessairement de certificat ou de diplôme supérieur au baccalauréat.

Bien que la hiérarchie ne soit pas strictement applicable à tous les programmes, elle donne une mesure générale du niveau de scolarité atteint.

Dans le présent document, certains noms de catégories ont été raccourcis pour faciliter leur utilisation dans le texte et les graphiques. Voici une liste des noms raccourcis :

1. L'expression « grade universitaire » comprend un « baccalauréat », un « certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat », un « diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie », une « maîtrise » et un « doctorat acquis ».
2. L'expression « diplôme en médecine » comprend les « diplômes en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie ».
3. L'expression « diplôme d'études collégiales » s'entend d'un « certificat ou d'un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire ».
4. L'expression « certificat d'une école de métiers » s'entend d'un « certificat ou d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers » et regroupe les « certificats d'apprenti inscrit » et les « certificats d'une école de métiers autres que les certificats d'apprenti inscrit ».
5. L'expression « certificat d'apprenti inscrit » s'entend des personnes ayant obtenu un « certificat de qualification professionnelle » ou « un titre de compagnon ».
6. Les expressions « titre d'études postsecondaires » ou « attestation d'études postsecondaires » comprennent les « certificats d'une école de métiers », les « diplômes d'études collégiales », les « certificats universitaires inférieurs au baccalauréat » et les « grades universitaires ».
7. L'expression « diplôme d'études secondaires » s'entend d'un « diplôme d'études secondaires ou l'équivalent ».
8. L'expression « aucun certificat, diplôme ou grade » s'entend des personnes n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade au niveau secondaire ou postsecondaire.

### Plus haut niveau de scolarité atteint

#### Près des deux tiers des adultes canadiens avaient un titre d'études postsecondaires

Selon les nouvelles données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, 11 782 700 ou 64,1 % des adultes âgés de 25 à 64 ans possédaient un titre d'études postsecondaires. À titre de comparaison, selon les données du Recensement de 2006, 60,7 % des Canadiens âgés de 25 à 64 ans avaient un titre d'études postsecondaires.

Selon les données de l'ENM de 2011, 25,9 % des adultes détenaient un grade universitaire<sup>1</sup> par rapport aux 22,9 % dénombrés lors du Recensement de 2006. La proportion d'adultes ayant un diplôme d'études collégiales était de 21,3 % en 2011, et de 20,3 % au Recensement de 2006. En 2011, 12,1 % des adultes avaient un certificat d'une école de métiers, comparativement à 12,4 % lors du Recensement de 2006.

La proportion de la population adulte détenant un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité atteint était de 23,2 % dans l'ENM de 2011, tandis que cette proportion s'établissait à 23,9 % en 2006. En 2011, 12,7 % des adultes n'avaient aucun certificat, diplôme ou grade, contre 15,4 % lors du Recensement de 2006.

1. En 2011, 4,9 % des adultes âgés de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un certificat ou d'un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat. Les comparaisons avec d'autres sources de données laissent croire que la catégorie « certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » a été surdéclarée dans l'ENM. On recommande aux utilisateurs d'interpréter les résultats de cette catégorie avec prudence. Pour des explications détaillées sur les concepts et des renseignements sur la qualité des données, veuillez vous reporter aux guides de référence sur le site Web de l'[Enquête nationale auprès des ménages \(ENM\) de 2011](#).

**Tableau 1 Nombre et proportion de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2011**

Niveau de scolarité	nombre	pourcentage
Aucun certificat, diplôme ou grade	2 330 575	12,7
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	4 270 660	23,2
Titre d'études postsecondaire	11 782 700	64,1
Certificat d'une école de métiers	2 218 800	12,1
Certificat ou diplôme d'une école de métiers (autre qu'un certificat d'apprenti inscrit <sup>1</sup> )	1 314 095	7,1
Certificat d'apprenti inscrit	904 710	4,9
Diplôme d'études collégiales	3 913 710	21,3
Certificat universitaire inférieur au baccalauréat <sup>2</sup>	894 750	4,9
Grade universitaire	4 755 420	25,9
Baccalauréat	3 032 220	16,5
Certificat universitaire supérieur au baccalauréat	495 810	2,7
Diplôme en médecine	127 365	0,7
Maîtrise	938 220	5,1
Doctorat acquis	161 805	0,9
<b>Total</b>	<b>18 383 920</b>	<b>100,0</b>

1. Tout au long du présent document, l'expression « certificat d'une école de métiers autre qu'un certificat d'apprenti inscrit » se rapporte à un certificat décerné à l'issue d'un programme scolaire offert dans une école de métiers plutôt qu'à un certificat couronnant un programme d'apprentissage ou un certificat de qualification professionnelle ou un titre de compagnon.
2. Les comparaisons avec d'autres sources de données laissent croire que la catégorie « certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » a été surdéclarée dans l'Enquête nationale auprès des ménages. On recommande aux utilisateurs d'interpréter les résultats de cette catégorie avec prudence. Pour des explications détaillées sur les concepts et des renseignements sur la qualité des données, veuillez vous reporter aux guides de référence sur le site Web de l'[Enquête nationale auprès des ménages \(ENM\) de 2011](#).

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

## Les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses à détenir un grade universitaire parmi les jeunes diplômés que parmi les plus âgés

En 2011, les femmes représentaient plus de la moitié (53,7 %) des titulaires d'un grade universitaire âgés de 25 à 64 ans. Afin d'examiner l'évolution des proportions des différents grades universitaires détenus selon le sexe, deux groupes d'âge sont considérés.

Les femmes plus jeunes âgées de 25 à 34 ans constituaient 59,1 % des titulaires d'un grade universitaire dans ce groupe d'âge, une part supérieure à celle des femmes âgées de 55 à 64 ans (47,3 %).

Des titulaires de tous les grades universitaires, la différence entre la proportion des femmes plus jeunes et des femmes plus âgées est la plus importante chez les diplômées en médecine. Parmi les adultes âgés de 25 à 34 ans, les femmes détenaient près des deux tiers (62,2 %) des diplômes en médecine, alors qu'un peu plus du quart (28,0 %) seulement des titulaires d'un diplôme en médecine âgés de 55 à 64 ans étaient des femmes.

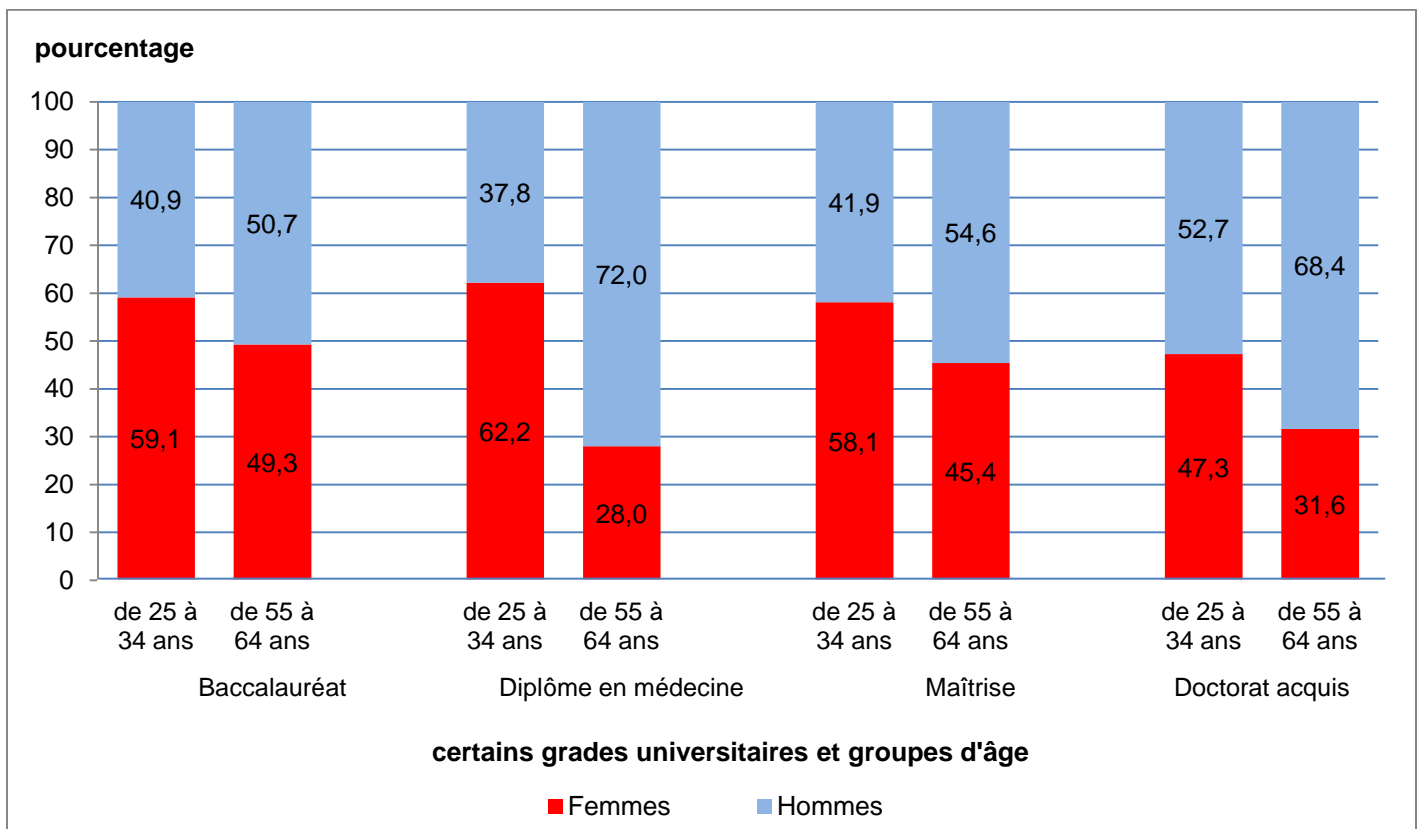


## Scolarité au Canada : niveau de scolarité, domaine d'études et lieu des études

Près de la moitié (47,3 %) des adultes âgés de 25 à 34 ans ayant un doctorat étaient des femmes, tandis que cette proportion était d'environ un tiers (31,6 %) pour le groupe plus âgé (de 55 à 64 ans). Il s'agissait du seul grade universitaire majoritairement détenu par des hommes parmi les diplômés plus jeunes.

Les femmes représentaient 58,1 % des adultes âgés de 25 à 34 ans ayant une maîtrise par rapport à 45,4 % chez les adultes âgés de 55 à 64 ans ayant la même attestation. La part des baccalauréats détenue par les femmes était de 59,1 % pour le groupe des 25 à 34 ans, comparativement à 49,3 % chez les titulaires d'un baccalauréat âgés de 55 à 64 ans.

**Figure 1 Proportion de certains grades universitaires comme plus haut niveau de scolarité atteint selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, 2011**



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

### Près de 8 titulaires d'un certificat d'apprenti inscrit sur 10 étaient des hommes

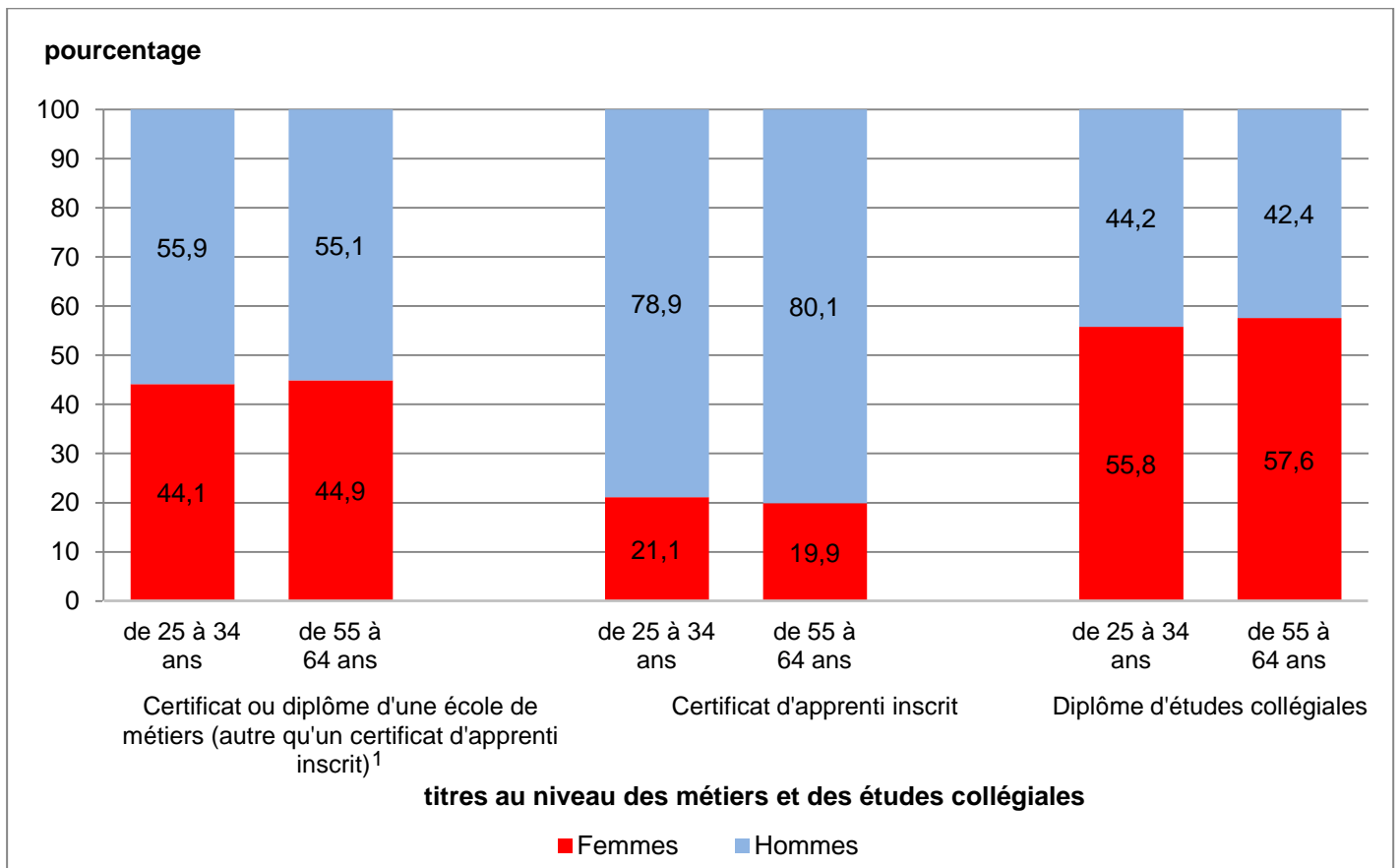
En 2011, parmi les adultes âgés de 25 à 34 ans titulaires d'un certificat d'apprenti inscrit, 78,9 % étaient des hommes. Ce pourcentage est demeuré presque inchangé par rapport au groupe des 55 à 64 ans, dans lequel les hommes représentaient 80,1 % des personnes ayant un certificat d'apprenti inscrit. Les domaines d'études couramment associés à ce type de certificat sont « électricien » et « plomberie/plombier »<sup>2</sup>.

2. Une grande majorité des certificats d'une école de métiers déclarés dans ces domaines sont des certificats d'apprenti inscrit. Par exemple, 78 % des certificats d'une école de métiers pour les personnes ayant déclaré le domaine « électricien » et 77 % de ceux pour les personnes ayant déclaré « plomberie/plombier » sont des certificats d'apprenti inscrit. Les proportions restantes sont des « certificats d'une école de métiers autres que des certificats d'apprenti inscrit ».

La proportion d'adultes de sexe masculin possédant un « certificat d'une école de métiers autre qu'un certificat d'apprenti inscrit »<sup>3</sup> était semblable entre les deux groupes d'âge. En 2011, les hommes représentaient environ 55 % des adultes ayant ce certificat dans l'un ou l'autre des groupes d'âge. Les domaines d'études couramment associés à ce type de certificat sont « coiffure/coiffeur et coiffeur styliste » et « cuisine et arts culinaires »<sup>4</sup>.

Les proportions au niveau collégial étaient également semblables : les femmes représentaient 55,8 % des diplômés collégiaux âgés de 25 à 34 ans et 57,6 % des diplômés collégiaux âgés de 55 à 64 ans.

**Figure 2 Proportion de titres au niveau des métiers et des études collégiales comme plus haut niveau de scolarité atteint selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, 2011**



1. Tout au long du présent document, l'expression « certificat d'une école de métiers autre qu'un certificat d'apprenti inscrit » se rapporte à un certificat décerné à l'issue d'un programme scolaire offert dans une école de métiers plutôt qu'à un certificat couronnant un programme d'apprentissage ou un certificat de qualification professionnelle ou un titre de compagnon.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

3. Tout au long du présent document, l'expression « certificat d'une école de métiers autre qu'un certificat d'apprenti inscrit » se rapporte à un certificat décerné à l'issue d'un programme scolaire offert dans une école de métiers plutôt qu'à un certificat couronnant un programme d'apprentissage ou un certificat de qualification professionnelle ou un titre de compagnon.

4. Une majorité des certificats d'une école de métiers déclarés dans ces domaines sont des « certificats d'une école de métiers autres que des certificats d'apprenti inscrit ». Par exemple, 60 % des certificats d'une école de métiers en « coiffure/coiffeur et coiffeur styliste » et 67 % en « cuisine et arts culinaires » sont des « certificats d'une école de métiers autres que des certificats d'apprenti inscrit ». Les proportions restantes sont des certificats d'apprenti inscrit.

## Principal domaine d'études

« Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes » était le principal domaine d'études le plus répandu parmi les diplômés du collège et de l'université

L'ENM de 2011 a recueilli des données sur le principal domaine d'études<sup>5</sup> du plus haut titre scolaire obtenu chez les diplômés de niveau postsecondaire.

Les 10 principaux domaines d'études ayant trait aux métiers représentaient une plus grande proportion de l'ensemble des domaines d'études dans les métiers que les 10 principaux domaines d'études du niveau collégial ou universitaire. Au niveau des métiers, les 10 principaux domaines d'études représentaient 92,2 % de l'ensemble des domaines d'études dans les métiers par rapport aux 79,6 % représentés par les 10 principaux domaines d'études au niveau collégial, et aux 75,6 % pour les 10 principaux domaines d'études au niveau universitaire.

**Tableau 2 Nombre et proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans selon les 10 principaux domaines d'études, pour certains niveaux de scolarité atteints, Canada, 2011**

Niveau de scolarité								
Certificat d'une école de métiers	nombre	pourcentage	Diplôme d'études collégiales			Grade universitaire		
			nombre	pourcentage	nombre	pourcentage		
Technologue et technicien, mécanique et réparation	387 465	17,5	Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes	1 059 235	27,1	Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes	855 210	18,0
Métiers de la construction	351 860	15,9	Professions dans le domaine de la santé et programmes connexes	670 620	17,1	Éducation	654 735	13,8
Services personnels et culinaires	282 840	12,7	Techniques/technologies du génie et domaines liés au génie	364 500	9,3	Génie	499 170	10,5
Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes	253 755	11,4	Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	206 235	5,3	Professions dans le domaine de la santé et programmes connexes	473 960	10,0
Professions dans le domaine de la santé et programmes connexes	236 285	10,6	Technologue et technicien, mécanique et réparation	184 330	4,7	Sciences sociales	355 905	7,5
Travail de précision	230 050	10,4	Arts visuels et arts d'interprétation	158 245	4,0	Psychologie	162 265	3,4
Techniques/technologies du génie et domaines liés au génie	123 350	5,6	Sciences de la famille et de la consommation/sciences humaines	154 680	4,0	Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	159 465	3,4
Transport de personnes et de matériel	108 600	4,9	Services personnels et culinaires	114 310	2,9	Arts libéraux et sciences, études générales et lettres et sciences humaines	145 420	3,1
Sciences de la famille et de la consommation/sciences humaines	35 775	1,6	Métiers de la construction	103 145	2,6	Sciences biologiques et biomédicales	142 565	3,0
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	35 180	1,6	Sécurité et services de protection	100 570	2,6	Arts visuels et arts d'interprétation	140 185	2,9
<b>Total des 10 principaux domaines d'études dans les métiers</b>	<b>2 045 160</b>	<b>92,2</b>	<b>Total des 10 principaux domaines d'études collégiales</b>	<b>3 115 870</b>	<b>79,6</b>	<b>Total des 10 principaux domaines d'études universitaires</b>	<b>3 588 880</b>	<b>75,6</b>

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

5. La présente section porte sur les principaux regroupements (séries à deux chiffres) de la classification des domaines d'études (Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2011). Pour plus de renseignements sur la Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2011, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/cip-cpe/2011/index-indexe-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/cip-cpe/2011/index-indexe-fra.htm).

En 2011, le principal domaine d'études le plus courant chez les adultes âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou d'un grade universitaire était « commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes », ce domaine d'études ayant été déclaré par 18,0 % des titulaires au niveau universitaire et 27,1 % au niveau collégial. Ce domaine d'études venait également au quatrième rang pour ce qui est du domaine d'études déclaré le plus fréquemment chez les personnes ayant un certificat d'une école de métiers, soit 11,4 %.

Le domaine d'études déclaré le plus souvent chez les personnes ayant un certificat d'une école de métiers était « technologique et technicien, mécanique et réparation » et figurait au cinquième rang quant au domaine d'études déclaré le plus fréquemment au niveau collégial.

Le domaine d'études « professions dans le domaine de la santé et programmes connexes » s'est classé parmi les cinq principaux domaines d'études dans les trois niveaux d'études postsecondaires.

Le domaine d'études occupant la quatrième position chez les diplômés du collège était « informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes » (5,3 %) et figurait au septième rang chez les adultes ayant un grade universitaire (3,4 %).

**Moins de jeunes adultes détenaient un certificat d'une école de métiers ou un diplôme d'études collégiales dans les domaines comme « technologique et technicien, mécanique et réparation », « travail de précision » et « métiers de la construction »**

En 2011, parmi les jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans, une proportion plus faible (10,7 %) avait un certificat d'une école de métiers par rapport aux détenteurs d'un tel certificat parmi les adultes âgés de 55 à 64 ans (12,8 %). En revanche, parmi les jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans, une proportion plus élevée (31,9 %) avait un grade universitaire par rapport aux adultes âgés de 55 à 64 ans (20,2 %). La proportion de diplômés du collège était également plus élevée, s'établissant à 22,1 % chez les adultes âgés de 25 à 34 ans comparativement à 18,3 % chez ceux âgés de 55 à 64 ans. Des trois titres d'études postsecondaires, le certificat d'une école de métiers était le seul qui comptait une proportion plus faible d'adultes plus jeunes par rapport aux adultes plus âgés.

Dans la présente section, on compare le nombre<sup>6</sup> de personnes âgées de 25 à 34 ans dans les 10 principaux domaines d'études liés aux métiers avec le nombre<sup>6</sup> de personnes âgées de 55 à 64 ans afin de déterminer s'il y avait autant de jeunes adultes accédant à ces domaines que d'adultes plus âgés à la retraite ou sur le point de l'être.

En 2011, 67 680 jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans détenaient un certificat d'une école de métiers de « technologique et technicien, mécanique et réparation » contre 104 200 adultes âgés de 55 à 64 ans. En d'autres termes, 36 530 (35,0 %) jeunes adultes de moins possédaient un certificat d'une école de métiers de « technologique et technicien, mécanique et réparation » par rapport au groupe plus âgé. La différence entre le nombre d'adultes âgés de 25 à 34 ans et ceux âgés de 55 à 64 ans ayant étudié comme « technologique et technicien, mécanique et réparation » est illustrée au [tableau 3](#).

De même, 38 445 jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans détenaient un diplôme d'études collégiales de « technologique et technicien, mécanique et réparation », comparativement à 40 135 adultes âgés de 55 à 64 ans. Ainsi, 1 690 jeunes adultes de moins avaient un diplôme d'études collégiales de « technologique et technicien, mécanique et réparation » par rapport au groupe plus âgé.

6. À noter que le nombre total d'adultes âgés de 25 à 34 ans est de 4 293 945, ce qui représente 99,0 % du nombre total (4 338 980) d'adultes âgés de 55 à 64 ans.

Parmi les adultes ayant un certificat d'une école de métiers en « travail de précision »<sup>7</sup>, il y avait 12 925 (21,7 %) jeunes adultes de moins par rapport au groupe plus âgé. Le « travail de précision » est un domaine d'études conçu pour préparer les apprenants à appliquer des connaissances et des compétences techniques à la création de produits au moyen de techniques requérant la maîtrise d'un métier de précision ou à l'aide de l'illustration technique. Les machinistes, les tôliers et les soudeurs sont des exemples de travailleurs exerçant ces métiers<sup>8</sup>.

On comptait également 5 600 (6,3 %) jeunes adultes de moins possédant un certificat d'une école de métiers dans le domaine des « métiers de la construction » comparativement à leurs homologues plus âgés. Il y avait aussi légèrement moins de jeunes adultes ayant un diplôme d'études collégiales dans le « travail de précision » et les « métiers de la construction » par rapport aux adultes plus âgés.

La situation pour les domaines « technologique et technicien, mécanique et réparation », « travail de précision » et « métiers de la construction » diffère de celle des domaines « commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes » et « professions dans le domaine de la santé et programmes connexes », qui ont également connu un recul du nombre de jeunes diplômés d'écoles de métiers et de collèges comparativement à leurs homologues plus âgés. Toutefois, pour ces deux derniers domaines d'études, les diplômés plus jeunes étaient plus nombreux que les diplômés plus âgés au niveau universitaire, contrebalançant ainsi leur plus faible nombre au niveau des métiers et des études collégiales.

Par exemple, comme le montre le [tableau 3](#), il y avait 34 760 jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans de moins détenant un certificat d'une école de métiers et 17 455 jeunes adultes de moins possédant un diplôme d'études collégiales en « commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes » par rapport aux adultes âgés de 55 à 64 ans. Toutefois, les jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans étaient plus nombreux de 134 745 que les adultes âgés de 55 à 64 ans au niveau universitaire en « commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes ».

---

7. Cette classe de programmes d'enseignements techniques comprend tout programme conçu pour préparer d'une manière générale les apprenants à appliquer des connaissances et des compétences techniques à la création de produits au moyen de techniques requérant la maîtrise d'un métier de précision ou à l'aide de l'illustration technique. Pour plus de renseignements sur la Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2011, veuillez consulter la [Classification des programmes d'enseignement \(CPE\) Canada 2011](#), n° 12-590-X au catalogue.

8. Les machinistes se rapportent à la catégorie « opérateur de machine-outil/techniques d'usinage » de la CPE Canada 2011, les tôliers, à la catégorie « tôlier de construction » de la CPE Canada 2011, et les soudeurs, à la catégorie « soudure/soudeur » de la CPE Canada 2011.

**Tableau 3 Nombre d'adultes<sup>1</sup> âgés de 25 à 34 ans ayant un titre scolaire du niveau postsecondaire moins le nombre d'adultes<sup>1</sup> âgés de 55 à 64 ans ayant un titre scolaire du niveau postsecondaire, selon certains niveaux de scolarité atteints et domaines d'études (les 10 principaux domaines liés aux certificats d'une école de métiers)<sup>2</sup>, Canada, 2011**

Domaine d'études	Certificat d'une école de métiers	Diplôme d'études collégiales	Grade universitaire
	nombre		
Technologue et technicien, mécanique et réparation	-36 530	-1 690	...
Métiers de la construction	-5 600	-810	...
Services personnels et culinaires	10 025	15 825	0
Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes	-34 760	-17 455	134 745
Professions dans le domaine de la santé et programmes connexes	-11 440	-13 790	58 745
Travail de précision	-12 925	-85	-35
Techniques/technologies du génie et domaines liés au génie <sup>3</sup>	-5 320	645	60 <sup>3</sup>
Transport de personnes et de matériel	1 160	1 540	430
Sciences de la famille et de la consommation/sciences humaines	-1 975	24 415	3 965
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	1 970	3 515	320

... n'ayant pas lieu de figurer

1. À noter que le nombre total d'adultes âgés de 25 à 34 ans est de 4 293 945, ce qui représente 99,0 % du nombre total (4 338 980) d'adultes âgés de 55 à 64 ans.

2. Parmi les trois titres scolaires du niveau postsecondaire (certificat d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales et grade universitaire), la catégorie des certificats d'une école de métiers était la seule à afficher une proportion plus faible de jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans par rapport aux adultes âgés de 55 à 64 ans. Le tableau 3 présente les données des 10 principaux domaines d'études liés aux métiers pour déterminer ceux comptant un nombre plus faible de jeunes adultes par rapport aux adultes plus âgés. Bien qu'ils ne soient pas présentés dans le présent document, les scénarios ont été examinés pour les 10 principaux domaines d'études associés aux diplômes d'études collégiales et pour les 10 principaux domaines quant aux grades universitaires. Sept des 10 principaux diplômes d'études collégiales apparaissaient également dans les 10 principaux domaines des métiers présentés dans le tableau 3. Les trois domaines restants ont tous affiché une croissance au niveau collégial du nombre de jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans par rapport aux adultes âgés de 55 à 64 ans. Les 10 principaux domaines d'études ont tous enregistré une hausse au niveau des grades universitaires, sauf l'« éducation ».

3. La Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2011 compte deux regroupements élargis pour les domaines du génie. L'un est « techniques/technologies du génie et domaines liés au génie », présenté dans ce tableau, et l'autre est « génie ». Au niveau universitaire, le nombre de titulaires d'un grade dans le domaine d'études « génie » a connu une croissance, passant de 77 350 chez les adultes âgés de 55 à 64 ans à 127 225 chez ceux âgés de 25 à 34 ans.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

## Domaines d'études – STGM

### Encadré 3 : Regroupements STGM

Les domaines d'études en STGM comprennent les catégories « sciences et technologies »<sup>9</sup>, « génie et technologies du génie » et « mathématiques et sciences informatiques » (STGM). En 2013, le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de 19 millions de dollars sur deux ans afin de promouvoir l'éducation dans des domaines tels que les métiers, la science, la technologie, le génie et les mathématiques.

Les regroupements STGM dont il est question dans le présent document ont été créés par Statistique Canada en tant que variante de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) 2011.

Pour plus de renseignements sur la CPE Canada 2011 et la variante des regroupements STGM de la CPE, veuillez consulter la [Classification des programmes d'enseignement \(CPE\) Canada 2011](#), n° 12-590-X au catalogue.

La présente section est axée sur les domaines d'études STGM, qui comprennent les domaines « sciences et technologies »<sup>9</sup>, « génie et technologies du génie » et « mathématiques et sciences informatiques ».

Selon l'ENM de 2011, 2 196 200 personnes âgées de 25 à 64 ans avaient obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade dans un domaine STGM, ce qui représentait 18,6 % de l'ensemble des domaines d'études de niveau postsecondaire. La proportion des titres STGM est plus élevée au niveau universitaire que dans l'ensemble des niveaux postsecondaires et est particulièrement élevée au niveau du doctorat<sup>10</sup>. Au niveau universitaire, les domaines STGM représentaient 24,5 % de l'ensemble des domaines d'études, 53,5 % des doctorats acquis (Ph.D.) et 25,8 % des maîtrises obtenues.<sup>10</sup>

### **Les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses à détenir un grade universitaire parmi les jeunes diplômés des domaines d'études STGM que parmi les diplômés plus âgés, mais les hommes détenaient encore la majorité des grades universitaires STGM**

En 2011, les hommes représentaient la majorité (67,4 %) des adultes âgés de 25 à 64 ans ayant un grade STGM au niveau universitaire. À titre de comparaison, parmi les adultes titulaires de grades universitaires non-STGM, 6 sur 10 (60,6 %) étaient des femmes.

Alors que les femmes âgées de 25 à 64 ans constituaient légèrement moins que le tiers (32,6 %) des titulaires d'un grade universitaire STGM dans ce groupe d'âge global, les femmes plus jeunes détenaient une part supérieure à celle des femmes plus âgées. Les jeunes femmes âgées de 25 à 34 ans représentaient 39,1 % des titulaires d'un grade universitaire STGM dans ce groupe d'âge, ce qui était plus élevé que les 22,6 % pour le groupe d'âge des 55 à 64 ans. Dans les domaines non-STGM, la proportion des jeunes femmes détenant un grade universitaire s'établissait à 65,7 %, contre 53,6 % chez le groupe plus âgé.

9. Les domaines d'études STGM sont définis en fonction de la variante de la CPE 2011 – Regroupements STGM. Aux fins du présent document, deux catégories, soit « sciences » et « technologies, sauf technologies du génie », ont été combinées. L'expression « sciences et technologies » se rapporte aux « sciences et technologies, sauf technologies du génie ».

10. Des tendances semblables ont été observées dans les données du Recensement de 2006.

Dans les domaines STGM des « sciences et technologies », les femmes plus jeunes détenaient la majorité (58,6 %) des grades universitaires comparativement à une proportion de 34,9 % observée chez les femmes plus âgées. Dans la catégorie « sciences et technologies », les femmes plus jeunes détenaient une plus grande part des grades en « sciences biologiques et biomédicales » ainsi qu'en « sciences physiques » par rapport à leurs homologues plus âgées. La part des femmes titulaires d'un grade universitaire en « sciences biologiques et biomédicales » était de presque deux tiers (64,2 %) pour le groupe des 25 à 34 ans, contre 40,4 % pour celui des 55 à 64 ans. Dans le domaine des « sciences physiques », la part détenue par les femmes du groupe d'âge plus jeune s'établissait à 41,3 %, ce qui était également supérieur aux 21,5 % observés chez le groupe plus âgé.

Les femmes plus jeunes détenaient aussi une plus grande part (23,1 %) des grades universitaires en « génie »<sup>11</sup> comparativement à celle de 8,5 % pour les femmes plus âgées. En « mathématiques et sciences informatiques », la part détenue par les femmes des deux groupes d'âge étaient similaires, soit 30,4 % et 29,3 % respectivement.

### Les immigrants représentaient environ la moitié des titulaires d'un grade universitaire STGM

En 2011, les immigrants adultes âgés de 25 à 64 ans représentaient un peu moins du quart (24,6 %) de la population adulte du Canada<sup>12</sup>, mais plus du tiers (34,3 %) des adultes ayant un grade universitaire. Environ la moitié (50,9 %) de tous les grades STGM était détenue par des immigrants adultes, y compris ceux qui habitent au Canada depuis de nombreuses années et les nouveaux arrivants.

Dans la catégorie STGM, les immigrants représentaient 59,3 % des titulaires d'un grade en « génie »<sup>11</sup>, 55,7 % des titulaires d'un grade en « mathématiques et sciences informatiques » et 39,0 % de ceux en « sciences et technologies ».

Un peu plus du tiers (34,0 %) des immigrants diplômés de l'université ayant un grade STGM avaient obtenu leur grade au Canada.

## Lieu des études

### Un peu plus de 4 doctorats sur 10 ont été obtenus à l'extérieur du Canada

L'ENM de 2011 a recueilli de l'information sur le lieu des études (province, territoire ou pays) de la plus haute attestation postsecondaire.

En 2011, 8 694 000 ou 73,8 % des adultes âgés de 25 à 64 ans ayant un titre d'études postsecondaires avaient étudié dans leur province ou territoire de résidence en 2011, tandis que 9,9 % avaient étudié dans une autre province ou un autre territoire et 16,3 % avaient étudié dans un autre pays. Parmi ceux ayant étudié dans un autre pays, 8 sur 10 (83,6 %) étaient des immigrants et 7,5 % étaient des résidents non permanents.<sup>13</sup>

11. Dans cette section, la catégorie « génie » se rapporte à la catégorie du regroupement STGM « génie et technologies du génie ». La grande majorité des grades universitaires en « génie et technologies du génie » ont été décernés à des personnes ayant étudié en « génie ». Un très petit nombre de personnes ont étudié en « technologies du génie » au niveau universitaire.

12. Cette section exclut les adultes âgés de 25 à 64 ans définis comme résidents non permanents dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

13. Comprend les personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles au Canada.



Les personnes nées au Canada et ayant étudié à l'étranger<sup>14</sup> étaient plus susceptibles d'avoir étudié aux États-Unis (70,1 %), au Royaume-Uni (12,5 %) et en Australie (5,7 %).

Les adultes détenant un grade universitaire étaient plus susceptibles d'avoir étudié à l'extérieur du Canada que ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou un certificat d'une école de métiers. Parmi les adultes âgés de 25 à 64 ans ayant un grade universitaire, 25,5 % avaient fait des études à l'extérieur du Canada, soit trois fois plus que ceux ayant un diplôme d'études collégiales (8,5 %) et quatre fois plus que les adultes possédant un certificat d'une école de métiers (6,5 %).

Les titulaires d'un grade universitaire étaient également plus susceptibles (12,2 %) d'avoir étudié dans une autre province ou un autre territoire que les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (9,1 %) ou d'un certificat d'une école de métiers (7,1 %). Chez les diplômés universitaires, les titulaires d'un doctorat en 2011 étaient plus susceptibles d'avoir obtenu leur titre dans un autre pays (41,9 %) par rapport à ceux ayant un baccalauréat (21,0 %) ou une maîtrise (33,8 %).

Les titulaires d'un certificat d'une école de métiers étaient les plus susceptibles d'avoir étudié dans leur province ou territoire de résidence (86,4 %), dépassant les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (82,5 %) et d'un grade universitaire (62,3 %).

Les provinces ou territoires ayant les proportions les plus élevées d'adultes ayant obtenu leur titre d'études postsecondaires dans leur province ou territoire de résidence en 2011 étaient le Québec (86,6 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (85,6 %).

Les provinces ou territoires ayant le taux le plus élevé de personnes ayant obtenu leur titre d'études postsecondaires dans une province ou un territoire autre que leur province ou territoire de résidence en 2011 étaient le Yukon (65,9 %), les Territoires du Nord-Ouest (65,5 %), le Nunavut (57,1 %), l'Île-du-Prince-Édouard (29,4 %) et l'Alberta (20,5 %).

Les proportions les plus importantes d'adultes ayant obtenu leur titre d'études postsecondaires à l'extérieur du Canada étaient en Colombie-Britannique (22,2 %), en Ontario (20,8 %) et en Alberta (17,2 %).

### Provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement

#### Un peu plus de 1 titulaire d'un certificat d'apprenti inscrit sur 5 habitait en Alberta, en Saskatchewan ou au Yukon

En 2011, chez la population adulte âgée de 25 à 64 ans, les provinces ou territoires ayant la plus forte proportion de titulaires d'un grade universitaire étaient l'Ontario (28,9 %), la Colombie-Britannique (27,3 %) et le Yukon (25,8 %). L'Ontario et la Colombie-Britannique avaient des proportions de titulaires d'un grade universitaire plus élevées que la moyenne nationale, qui s'établissait à 25,9 %.

En 2011, l'Alberta (7,6 %), la Saskatchewan (7,0 %) et le Yukon (6,9 %) affichaient les proportions les plus élevées de la population adulte détenant un certificat d'apprenti inscrit. Ces trois provinces ou territoires représentaient 21,3 % de l'ensemble des titulaires d'un certificat d'apprenti inscrit, alors qu'ils constituaient 14,1 % de la population nationale âgée de 25 à 64 ans.

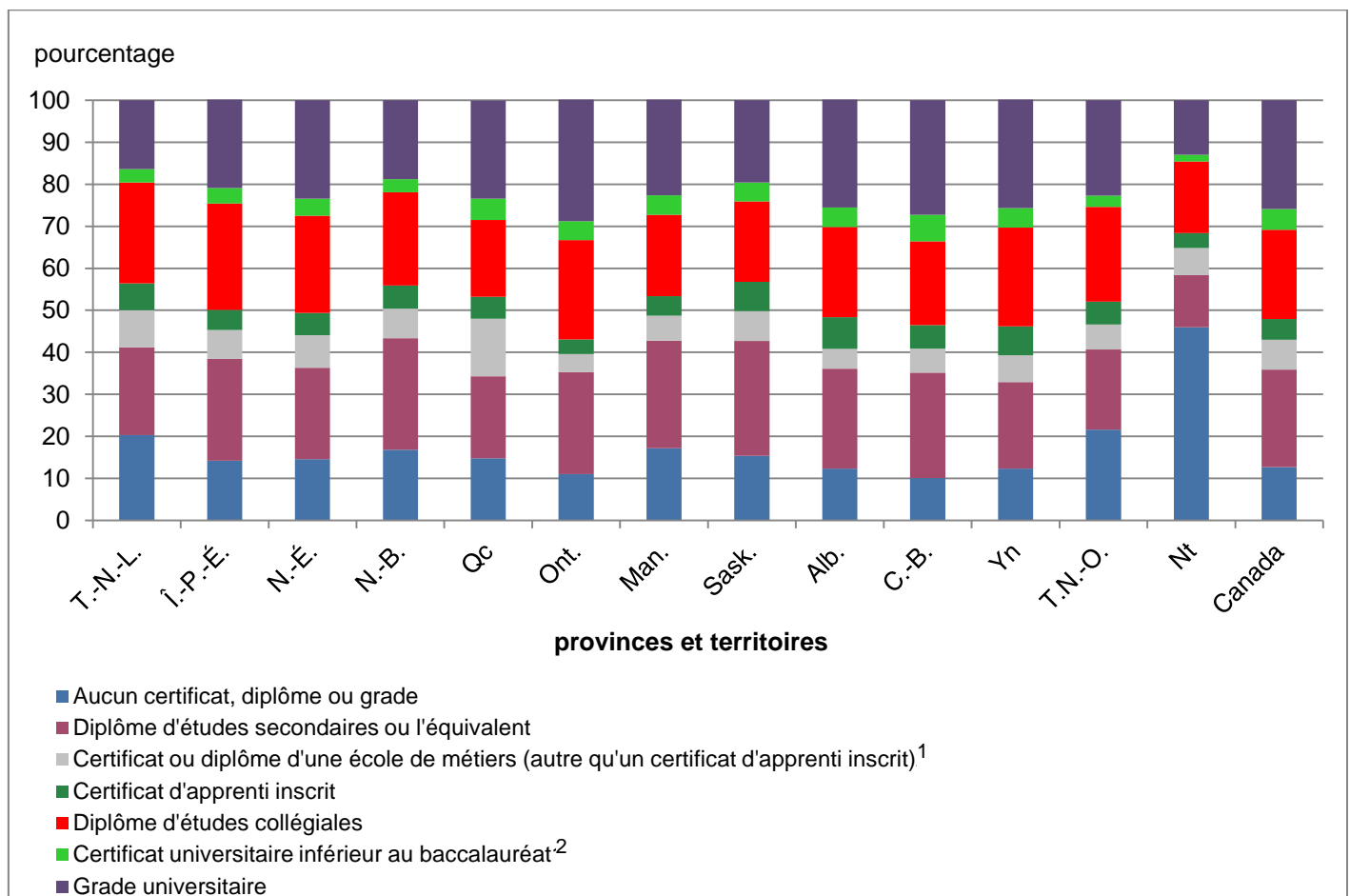
14. Comprend seulement les adultes nés au Canada qui ont étudié à l'étranger pour obtenir leur plus haut titre d'études postsecondaires, mais qui sont rentrés au Canada et ont été dénombrés dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

## Scolarité au Canada : niveau de scolarité, domaine d'études et lieu des études

Les provinces ou territoires ayant la proportion la plus élevée de titulaires d'un « certificat d'une école de métiers autre qu'un certificat d'apprenti inscrit » étaient le Québec (13,7 %) <sup>15</sup>, Terre-Neuve-et-Labrador (8,8 %) et la Nouvelle-Écosse (7,8 %). Le Québec représentait près de 46 % de l'ensemble de ces titulaires.

En 2011, les provinces ou territoires enregistrant les proportions les plus élevées de la population n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade étaient le Nunavut (46,0 %), les Territoires du Nord-Ouest (21,6 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (20,3 %).

**Figure 3 Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2011**



1. Tout au long du présent document, l'expression « certificat d'une école de métiers autre qu'un certificat d'apprenti inscrit » se rapporte à un certificat décerné à l'issue d'un programme scolaire offert dans une école de métiers plutôt qu'à un certificat couronnant un programme d'apprentissage ou un certificat de qualification professionnelle ou un titre de compagnon.
2. Les comparaisons avec d'autres sources de données laissent croire que la catégorie « certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » a été surdéclarée dans l'Enquête nationale auprès des ménages. On recommande aux utilisateurs d'interpréter les résultats de cette catégorie avec prudence. Pour des explications détaillées sur les concepts et des renseignements sur la qualité des données, veuillez vous reporter aux guides de référence sur le site Web de l'[Enquête nationale auprès des ménages \(ENM\) de 2011](#).

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

15. La catégorie « certificat d'une école de métiers autre qu'un certificat d'apprenti inscrit » comprend les certificats en vue de l'exercice d'un métier décernés par un « centre de formation professionnelle » au Québec.

### **Les régions métropolitaines de recensement présentaient des proportions plus élevées d'adultes ayant un grade universitaire et des proportions plus faibles de personnes possédant un certificat d'une école de métiers**

Les régions métropolitaines de recensement (RMR) présentaient des proportions plus élevées de personnes ayant un grade universitaire (30,9 %) et des proportions plus faibles de personnes possédant un certificat d'une école de métiers (10,1 %), comparativement aux moyennes nationales correspondantes (25,9 % et 12,1 % respectivement).

En 2011, 70,1 % des adultes âgés de 25 à 64 ans habitaient dans une RMR. Les adultes résidant dans ces régions représentaient 83,6 % de l'ensemble des titulaires d'un grade universitaire, 69,0 % de ceux ayant un diplôme d'études collégiales et 58,7 % de ceux ayant un certificat d'une école de métiers.

Parmi les six plus grandes RMR (Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa - Gatineau, Calgary et Edmonton), Ottawa - Gatineau était la région ayant la plus grande proportion d'adultes détenant un grade universitaire, soit 38,2 %, suivie de Toronto (36,8 %) et Calgary (34,8 %). Ottawa - Gatineau avait la plus grande proportion d'adultes détenant un grade universitaire dans l'ensemble des RMR.

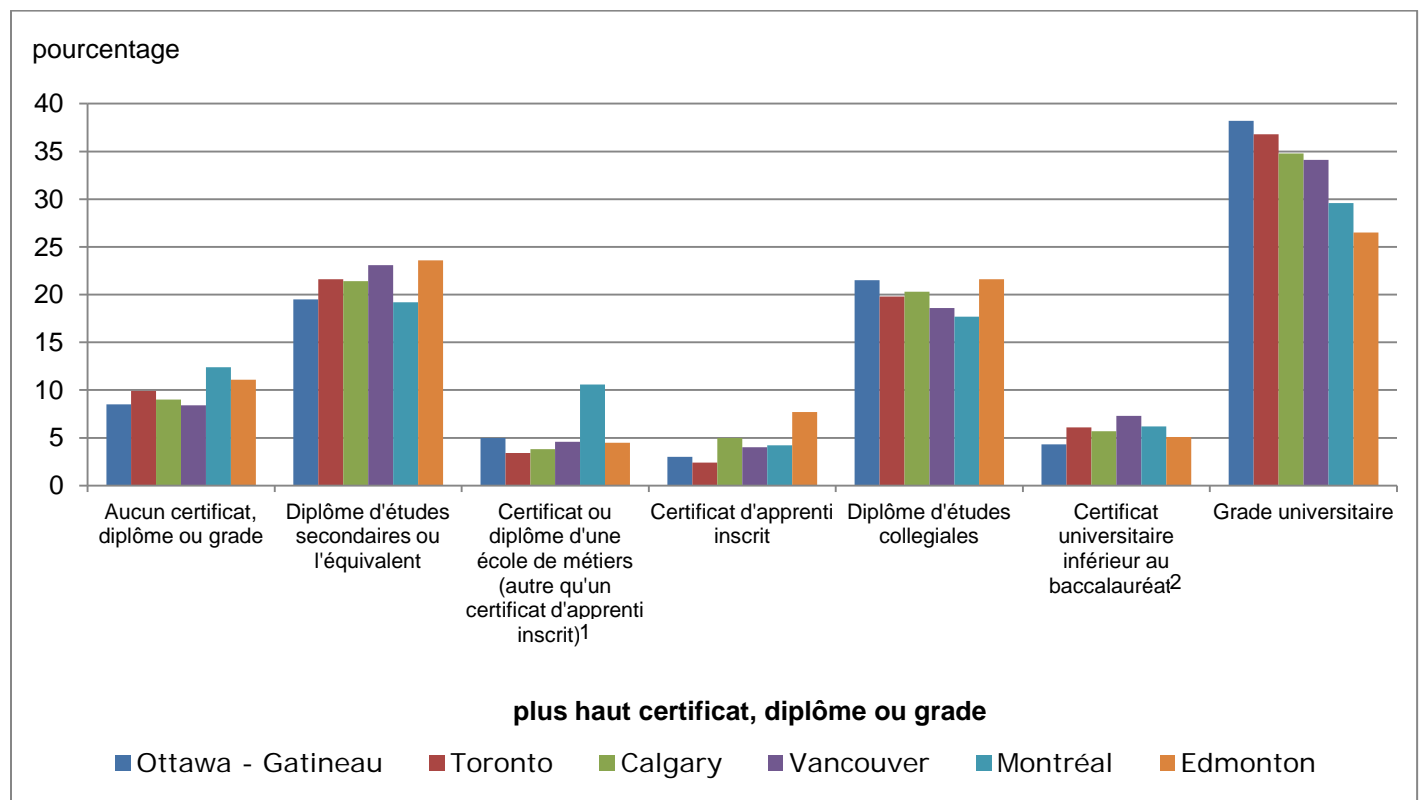
La RMR ayant la plus forte proportion de titulaires d'un diplôme d'études collégiales était le Grand Sudbury, s'établissant à 31,6 %, suivi d'Oshawa (30,7 %) et de Barrie (29,6 %).

La RMR affichant la plus grande proportion de titulaires d'un certificat d'apprenti inscrit était Kelowna (7,8 %), suivie d'Edmonton (7,7 %) et de Saguenay (7,2 %).

Les principales RMR ayant les proportions les plus élevées de titulaires d'un « certificat d'une école de métiers autre qu'un certificat d'apprenti inscrit » étaient toutes au Québec<sup>15</sup> : Saguenay (21,0 %), Trois-Rivières (16,1 %) et Sherbrooke (15,1 %). Parmi les six plus grandes RMR, Montréal enregistrait la proportion la plus élevée de titulaires d'un « certificat d'une école de métiers autre qu'un certificat d'apprenti inscrit », soit 10,6 %.

15. La catégorie « certificat d'une école de métiers autre qu'un certificat d'apprenti inscrit » comprend les certificats en vue de l'exercice d'un métier décernés par un « centre de formation professionnelle » au Québec.

**Figure 4 Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, six plus grandes régions métropolitaines de recensement, 2011**



1. Tout au long du présent document, l'expression « certificat d'une école de métiers autre qu'un certificat d'apprenti inscrit » se rapporte à un certificat décerné à l'issue d'un programme scolaire offert dans une école de métiers plutôt qu'à un certificat couronnant un programme d'apprentissage ou un certificat de qualification professionnelle ou un titre de compagnon.
2. Les comparaisons avec d'autres sources de données laissent croire que la catégorie « certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » a été surdéclarée dans l'Enquête nationale auprès des ménages. On recommande aux utilisateurs d'interpréter les résultats de cette catégorie avec prudence. Pour des explications détaillées sur les concepts et des renseignements sur la qualité des données, veuillez vous reporter aux guides de référence sur le site Web de l'[Enquête nationale auprès des ménages \(ENM\) de 2011](#).

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

## Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur la scolarité se trouvent dans les [Tableaux de données de l'ENM](#), n<sup>os</sup> 99-012-X2011040 à 99-012-X2011048 au catalogue, le [Profil de l'ENM](#), n<sup>o</sup> 99-010-X au catalogue, ainsi que dans la [Série « Perspective géographique » de l'ENM](#), n<sup>o</sup> 99-010-X2011005 au catalogue.

Des [Cartes thématiques](#) portant sur le « plus haut certificat, diplôme ou grade » sont également offertes pour diverses régions géographiques.

Pour obtenir des détails au sujet des concepts, des définitions, des univers, des variables et des termes géographiques utilisés dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, veuillez consulter le [Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n<sup>o</sup> 99-000-X au catalogue. Pour des explications détaillées sur les concepts et des renseignements sur la qualité des données, veuillez vous reporter aux guides de référence sur le site Web de l'[Enquête nationale auprès des ménages \(ENM\) de 2011](#).

### Note aux lecteurs

**Arrondissement aléatoire et répartitions en pourcentage** : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 tout en maintenant la qualité des résultats, on applique une méthode qui consiste à arrondir de façon aléatoire les valeurs présentées dans les cellules individuelles. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentage, qui sont calculées à partir de données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, notamment les documents analytiques et les tableaux de données.

**Comparabilité entre les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 et les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011** : Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 avec les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, car ces deux sources de données représentent des populations différentes. La population cible du questionnaire complet du Recensement de 2006 comprend les résidents habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible de l'ENM les exclut. De plus, les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire, et elles peuvent par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006.

### Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Sarah Jane Ferguson et John Zhao, de la Division du Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada, avec la collaboration de membres du personnel de la Division du Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, du Secrétariat des domaines spécialisés du recensement, de la Division de la géographie, de la Division des opérations du recensement, de la Division de la diffusion et de la Division des communications de Statistique Canada.